

L'entretien prénatal précoce (Modules 1A - 1B et 2)

Contexte

L'entretien prénatal précoce (EPP), créé par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 est une intervention de prévention devenue obligatoire depuis le 1er mai 2020. Cette réforme prioritaire s'inscrit dans le cadre du chantier interministériel des 1 000 premiers jours de l'enfant et plus particulièrement du « parcours des 1000 premiers jours », dont l'entretien prénatal précoce constitue le premier moment clé. Le déploiement de l'EPP : un enjeu d'information et de formation. Afin que cette mesure remplisse pleinement ses objectifs, il convient d'en accompagner la promotion sur l'ensemble du territoire national, en informant directement les futurs parents concernés et en sensibilisant les professionnels de santé. Plus spécifiquement, les médecins et sages femmes doivent être en mesure à la fois : • D'informer les femmes et les couples de l'existence de l'EPP le plus précocement possible au cours de la grossesse • De réaliser cet EPP ou d'orienter vers un professionnel le réalisant et permettre la mise en œuvre d'un travail en réseau autour des différents professionnels exerçant dans le cadre de la périnatalité

Objectifs

Former les professionnels de santé (médecins et sages-femmes) à la conduite d'un entretien prénatal précoce selon les recommandations de la HAS.

Renseignements complémentaires

Contacts : Fatima SARAIVA (f.saraiva@anfh.fr) - Béatrice FABRE (b.fabre@anfh.fr)

Public

Sages femmes - Médecins

Exercice

2025

Code de formation

SOI07

Nature

AFR

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GRUPE 1

Du 18 septembre au 19 septembre 2025

Module 1B

ANFH Montpellier

GRUPE 2

Du 16 octobre au 17 octobre 2025

Module 2

ANFH Montpellier

GRUPE 3

Du 6 novembre au 7 novembre 2025

Module 1B

ANFH Ramonville

GRUPE 4

Du 4 décembre au 5 décembre 2025

Module 2

ANFH Ramonville

Modules

- **L'entretien prénatal précoce : Actualisation des connaissances (Module 1A)**
Durée : 2 heures
- **L'entretien prénatal précoce : formation socle (Module 1B)**
Durée : 14 heures
- **L'entretien prénatal précoce Accompagner les femmes / couples en situation complexe (Module 2)**
Durée : 14 heures